

LE MANDRIEN

ENTRAÎNEMENT
DÉLOCALISÉ À
SAINT-MANDRIER

*pour
le RCT*





Edito

Deux grands projets structurants ont été réalisés. Tout d'abord, le restaurant scolaire pour 3 364 000 € et l'achat du terrain soit au total 4 000 000 €.

Puis l'Ermitage acheté par le Conservatoire du Littoral et donné en gestion à la commune qui l'a remis en état pour 1 315 000 €.

Les subventions obtenues et l'autofinancement ont permis d'atteindre nos objectifs.

Le 3^{ème} projet, et non des moindres, concerne l'achat et l'aménagement de la propriété Fliche Bergis, jouxtant le camping du Pin Rolland. Au total, c'est environ 4 500 000 € qui seront engagés dès 2018 et jusqu'en 2020 pour réaliser un centre aéré et une école de musique tout en conservant des espaces naturels, toute la pinède ayant déjà été acquise par le Conservatoire du Littoral.

Malgré la baisse continue des dotations de l'Etat, la commune maintient ses taux d'imposition au même niveau qu'en 2017 ; elle ne les aura augmentés que de 9 % en 14 ans d'exercice. De plus, elle maintient depuis 2009 son niveau d'endettement en autofinçant ses investissements.

Mais l'année 2018, connaît la création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM), toujours avec les 12 communes de TPM et avec un transfert de compétences et de personnels selon un mécanisme comptable de refacturation.

De plus, cette année connaîtra un bouleversement dans l'application de la taxe d'habitation au titre des résidences principales puisque environ 80 % des ménages paieront dès cette année 30 % en moins de taxe d'habitation.

L'Etat s'est engagé à compenser cette perte de recette pour la commune mais sans tenir compte de l'évolution des bases cadastrales. Cette compensation est donc fixée sur l'année 2017. C'est bien sûr une façon cachée de déplacer l'impôt du national vers le local.

Alain BALLESTER
1^{er} Adjoint au Maire

SOMMAIRE

| | |
|------------|----------------------------------|
| Page 2 | EDITO - Agenda |
| Page 3-4 | Actualités Municipales |
| Page 5 | Environnement, Santé publique |
| Page 6 | Libre Expression |
| Page 6-7-8 | Jeunesse - Sports - Associations |

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

AGENDA

MAI

- Le 1er** Tournoi des vétérans de l'ASSM Football
- Le 1er** Régate du Muguet organisée par l'ANSM
- Le 4** Vernissage de l'exposition de Michel ZINCK à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 5** Soirée cabaret "Lady Velvet" organisée par les Ti'Mandréens à 19 h 30 au théâtre Marc Baron - Entrée : 10 €
- Le 6** Loto organisé par les Racines Mandréennes à 14 h, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 6** Vide grenier du Village
- Le 8** Foire aux plants, place des Résistants
- Le 8** 73ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 à partir de 10 h 20, parvis de l'Eglise
- Le 9** Boules : tournoi des vétérans au stade du Village à partir de 9 h
- Le 13** Foire artisanale de 8 h à 18 h, place des Résistants
- Le 13** Spectacle de danse indienne BARATHA NATYAM à 16 h, théâtre Marc Baron
- Le 14** Don du sang de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 17** Course contre la faim organisée par le collège Louis Clément à 14 h, stade Lanerière
- Le 20** Vide grenier du Pin Rolland
- Le 26** Théâtre "L'Envoutement" à 20 h 30, théâtre Marc Baron (voir p-8)
- Le 27** **Bal Latino** organisé par la Mandréane, de 15 h à 22 h, place des Résistants

JUIN

- Le 1er** Vernissage de l'exposition de Gérard SALA, Maître verrier, à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 2** Une journée au jardin de 11 h à 18 h, Domaine de l'Ermitage
- Le 3** Vide grenier du Village
- Le 3** Basket : 4ème challenge Jean Derrien 3c3, dès 9 h, stade de Basket du Village

NOS JOIES, NOS PEINES

BONJOUR LES BÉBÉS

| | |
|-----------------------|------------|
| COLIN Tim..... | 10/04/2018 |
| MAZERON Raphaël | 17/04/2018 |

VIVE LES MARIÉS !

| | |
|---|------------|
| BRANCATO Cynthia & SIMONNET Maxime..... | 21/04/2018 |
| COUSIN Clémentine & BERTRAND Rémy | 28/04/2018 |

ILS NOUS ONT QUITTÉS

| | | |
|---------------------------------------|------------|-------------|
| HEURTIER Pierre..... | 22/03/2018 |77 ans |
| MOLINA Emile..... | 28/03/2018 |89 ans |
| CORPECHOT épouse RUBILLON Odette..... | 29/03/2018 |92 ans |
| CHARMET Serge..... | 29/03/2018 |85 ans |
| MATEOS Jean | 29/03/2018 |85 ans |
| BUSO Eloi..... | 02/04/2018 |89 ans |
| PINTON Fabrice | 03/04/2018 |43 ans |
| BANDIERA Michelangelo..... | 12/04/2018 |89 ans |
| CAU veuve MAIROT Suzanne | 14/04/2018 |95 ans |

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques... ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



N'hésitez pas à aimer notre page

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - LYDIA FOURNIÉ

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VIE PATRIOTIQUE

Vendredi 8 juin 2018

Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine

11 h 10 : Rassemblement devant la stèle du quai Kennedy
 11 h 15 : Cérémonie avec dépôt de gerbe
 11 h 30 : Cérémonie devant le monument aux morts

A l'issue de la cérémonie, l'Amicale des Nageurs de Combat offrira le vin d'honneur place Adèle Jouvenceau. Mandréennes et Mandréens venez nombreux pour partager ces moments d'hommage et de recueillement.

Jean KUHLMANN

Conseiller Municipal délégué aux Associations et Cérémonies patriotiques
 Correspondant défense



INSCRIPTIONS CP

Jusqu'au 18 mai 2018

Les inscriptions en CP auront lieu du lundi 9 avril au vendredi 18 mai 2018 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au service scolaire, Les Jardins d'Hydra, avenue Marc Baron. Une **permanence exceptionnelle** est également prévue le mercredi 16 mai de 8 h à 12 h.

Pièces à fournir :

- Dossier d'inscription
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat médical (modèle à télécharger sur le portail ou à retirer au Guichet Unique)
- Assurance scolaire 2018/2019
- Attestation CAF (uniquement si périscolaire ou ALSH)
- Pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile
- Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école : certificat de radiation
- Jugement de divorce en cas de séparation



NETTOYAGE DU PORT ET DES PLAGES

Dans le cadre des Initiatives Océanes de la Fondation Surfrider

A l'initiative des associations nautiques mandréennes, avec le soutien de la ville et de la Marine Nationale et dans le cadre des Initiatives Océanes, le nettoyage du port et de ses plages a eu lieu le mercredi 18 avril. Le jour précédent, c'est la plage Sainte Asile et ses abords qui a fait l'objet de toutes les attentions.

Au total, ce sont **1095 kg** de déchets en tout genre qui ont été collectés sur le village.

Au Pin Rolland, **95 kg** et **1370 mégots**.



RENCONTRES EMPLOI

En remplacement du Forum de l'Emploi, la municipalité organise des rencontres dédiées à l'emploi avec les entreprises de Saint-Mandrier

Ces rencontres permettront aux demandeurs d'emploi de postuler sur des postes ciblés et de rencontrer le responsable des ressources humaines pour un entretien.

La municipalité envisage d'organiser une rencontre au sein de l'IMS/YSEC ainsi qu'avec le gestionnaire de la future balnéothérapie.

Si vous êtes demandeurs d'emploi, nous vous invitons à vous rapprocher du Bureau Municipal de l'Emploi pour connaître les spécificités des postes à pourvoir.

Contact :

Mme Yasmine ABDOUL-WAHAB,
 Conseillère BME : 04.94.11.51.61 les lundis, mardis, et vendredis de 8 h 30 à 12 h et le jeudi de 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 16 h 30.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

L'excédent du budget de fonctionnement 2017 s'élève à 1 796 000 €. C'est l'écart entre les dépenses et recettes réalisées tout au long de l'année écoulée.

Il s'explique par des économies sur les achats de fournitures des différents services administratifs et une maîtrise des dépenses des services techniques etc.

De plus, une hausse des recettes améliore le montant de l'excédent.

Le résultat positif du fonctionnement est affecté en recette de fonctionnement au budget primitif 2018 et servira à alimenter le versement à l'investissement, alors que le résultat positif de l'investissement sera lui directement affecté à la section d'investissement du BP 2018 pour un montant de 1 029 k€.

LE BUDGET PRIMITIF 2018 S'ÉTABLIT À 14 853 400 €

En fonctionnement, les recettes ont été estimées en fonction de la loi de Finances 2018 (évolution des bases cadastrales qui déterminent le montant de nos impôts locaux de 1,24%).

L'ensemble des dotations a été fixé sans augmentation par rapport à 2017. A noter une diminution de la recette fiscale due à l'intégration d'un prélèvement de l'État pour logements sociaux non réalisés.

Les dépenses de fonctionnement subissent une évolution normale, notamment pour la masse salariale qui augmente de 2,88 %.

L'enveloppe dédiée aux associations est maintenue au même niveau qu'en 2017 soit 242 000 €.

En investissement, les opérations nouvelles s'établissent à 3 922 000 €.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 45 000 €.

Les recettes proviennent essentiellement du budget de fonctionnement par le virement d'un montant de 2 127 000 € auquel s'ajoutent 41 000 € d'amortissement.

LE BUDGET P

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)

Présenté en priorité en Commission des Finances et des Travaux, il permet de définir les grandes orientations de la commune, de faire le point sur les projets, leur financement et mesurer le niveau d'endettement et la capacité de la commune à pouvoir emprunter.

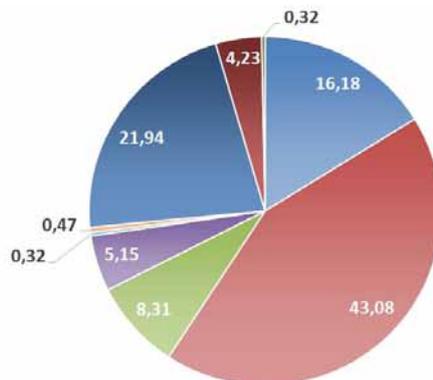
Ce rapport présenté en conseil municipal dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget Primitif, a fait l'objet d'un vote des membres du Conseil.

LES IMPOTS LOCAUX

| | Saint-Mandrier 2018 | Commune de même taille en 2016 | Moyenne nationale en 2016 | Département en 2016 |
|-------------------|---------------------|--------------------------------|---------------------------|---------------------|
| Taxe d'habitation | 12,54 % | 14,70 % | 24,38 % | 23,93 % |
| Taxe Foncier Bâti | 18 % | 20,81 % | 20,85 % | 23,61 % |

..... FONCTIONNEMENT

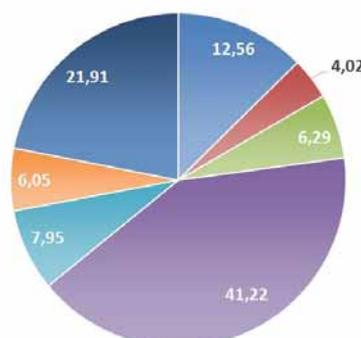
DÉPENSES : 9 692 826 €



- Charges à caractère général : 1 568 115 € (16,18%)
- Charges de personnel : 4 175 205 € (43,08%)
- Atténuation de produits : 805 446 € (8,31%)
- Autres charges de gestion courante : 499 364 € (5,15%)
- Charges financières (intérêts) : 30 933 € (0,32%)
- Charges exceptionnelles : 45 760 € (0,47%)
- Virement à la section d'investissement : 2 127 027 € (21,94%)
- Opération d'ordre entre sections (dotations aux amortissements) : 410 389 € (4,23%)
- report : 30 587 € (0,32%)

..... INVESTISSEMENT

RECETTES : 5 160 574 €



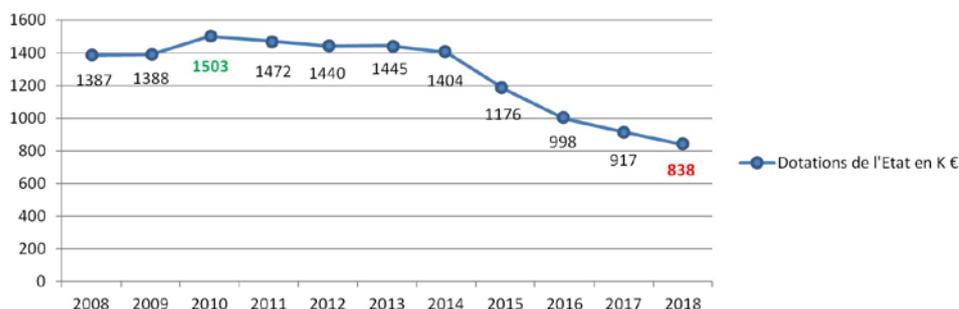
- Subventions d'investissement : 648 356 € soit 12,56%
- Dotations, fonds (hors 1068) : 207 557 € soit 4,02%
- Opérations pour compte de tiers (refacturation TPM) : 324 388 € soit 6,29%
- Virement de la section de fonctionnement : 2 127 027 € soit 41,22%
- Opération d'ordre (dotations amortissement) : 410 389 € soit 7,95%
- RAR : 312 073 € soit 6,05%
- Solde d'exécution reporté (001) : 1 130 784 € soit 21,91%

PRIMITIF 2018

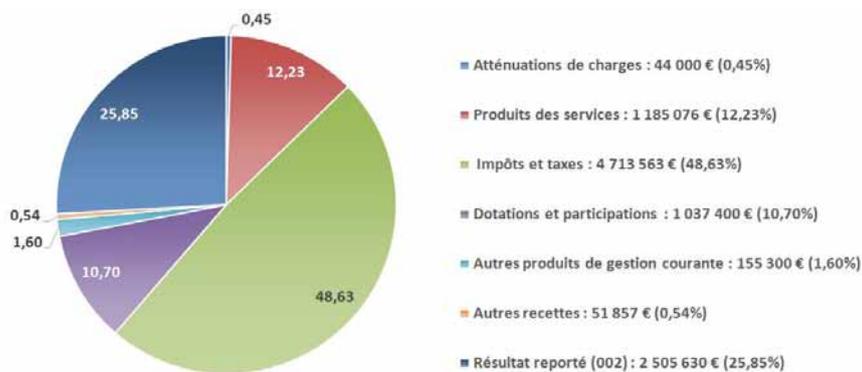
LES DOTATIONS DE L'ETAT

Ces dotations représentaient en 2010, 1 387 000 €, en 2018, elles ne représentent plus que 838 000 €. C'est une perte de recettes pour la commune d'environ 700 000 € sur la période soit 100 000 € par année.

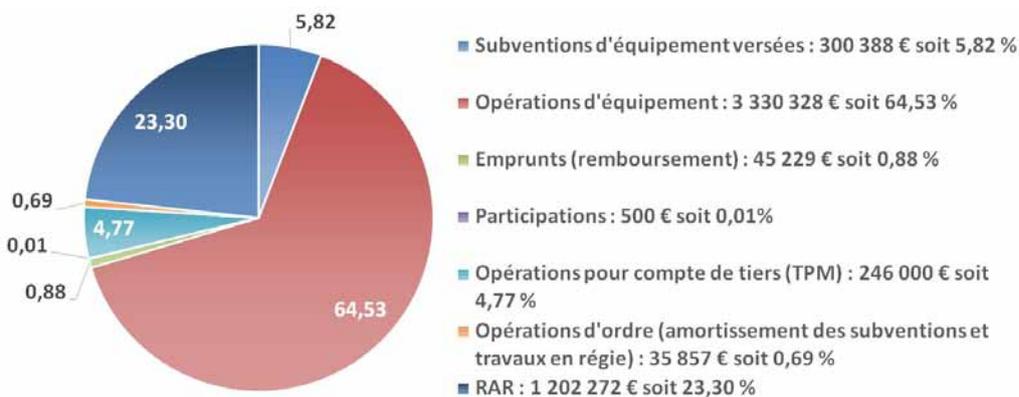
Dotations de l'Etat en K €



RECETTES : 9 692 826 €



DÉPENSES : 5 160 574 €



L'ENDETTEMENT

Le dernier emprunt nous coûte cette année 31 000 € en intérêts et 45 000 € en capital.

L'endettement représente en encours 119 € par habitant quand la moyenne des communes de même strate s'élève à 928 € par habitant.

LE BUDGET DES GÎTES

La gestion des trois gîtes de l'Ermitage est réalisée par un budget annexe.

La section d'exploitation est arrêtée à la somme de 74 600 €.

La section d'investissement représente en dépenses et recettes la somme de 59 838 €.

Les recettes correspondent à la location des gîtes et les dépenses à leur entretien.

LA LOI NOTRe

Les transferts à la Métropole

La création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée au 1^{er} janvier 2018, bouleverse les habitudes comptables instaurées.

Les transferts à la Métropole des charges et des recettes afférentes créent des mécanismes nouveaux auxquels les fonctionnaires et les élus doivent faire face pour préserver une bonne gestion de la commune.

La Métropole s'appuiera sur les services de la commune pour assurer la continuité du service public sur la base de conventions de gestion transitoire pour l'année 2018.

Les agents de la commune accompliront pour le compte de la Métropole, les actes matériels nécessaires à l'exercice des compétences transférées et le budget 2018 prend en compte des dépenses et les recettes liées aux différents transferts.

Ont été transférées les compétences suivantes :

- Le Plan Local d'Urbanisme
- Gestion des plages concédées par l'Etat
- Action de valorisation du patrimoine naturel et paysager
- Contribution à la transition énergétique
- Création aménagement entretien et gestion de réseaux de chaleur et de froid
- Voirie et signalisation
- Parcs et aires de stationnement
- Espaces publics dédiés au déplacement urbain
- Electricité et gaz
- Infrastructures nécessaires à l'usage des véhicules électriques rechargeables
- Habitat
- Politique de la ville
- Assainissement et pluvial - Eau
- Service d'Incendie et de Secours
- Défense extérieure contre l'incendie
- Tourisme
- Ordures ménagères
- GEMAPI

LIBRE EXPRESSION

L'Hermione de passage à Toulon, l'occasion pour les mandréens de visiter cette magnifique frégate, réplique construite à Rochefort par une équipe de passionnés. En 1780, La Fayette traversa l'Atlantique sur la frégate Hermione pour rejoindre l'Amérique.



Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu

Jean Poumaroux (**Rassemblement Bleu Marine**) n'a pas transmis de texte pour ce Mandréen.

LA RECETTE DE M. LE MAIRE

C'est la saison des fèves et je vous livre une recette locale du nord de l'Espagne qui se déguste à Pâques, du côté de Santander

Ingrédients pour 4 personnes

2kg de fèves
20 praires
1kg de petites seiches ou encornets
20 moules
1 talon de jambon ou lardons non fumés
1 oignon, 2 gousses d'ail, 1 bouquet de coriandre
1 verre de vin blanc

LA
RECETTE
DU
MOIS

- Ecosser les fèves, les faire blanchir.
- Faire revenir les seiches en petits morceaux avec un oignon émincé et l'ail haché.
- Ajouter 1 talon de jambon ou les lardons.
- Faire ouvrir les praires, récupérer le jus et le filtrer.
- Ajouter les fèves, praires, seiches, le jus filtré des praires et un verre de vin blanc.
- Ajouter la coriandre ciselée, du sel et du poivre.
- Laisser cuire 10 min.



FIGURE DU VILLAGE

La Fédération Cavalas vous donne rendez-vous chaque mois sous le kiosque pour vous dévoiler une photographie qui met à l'honneur des personnalités qui ont fait l'histoire du village.

La Fédération Cavalas vous donne RDV sous le kiosque le samedi 19 Mai à midi pour découvrir ensemble la « Figure du village » qui rendra hommage aux boulistes de notre belle presqu'île : Messieurs Marcel Coppola et Noël Serafino.

Vous pourrez retrouver leur photo sur place durant tout un mois et sur le site : www.federationcavalas.com avec toutes les autres personnalités des « Figures du village » !

Sur la photo ci-contre (photo d'Avril), vous pouvez voir les maires Gilles Vincent et Max Juvenal entourés des Joueurs mandréens d'hier et d'aujourd'hui.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Repas champêtre et don du sang

L'amicale des donneurs de sang organise le samedi 9 juin à 12 h un repas champêtre, Pinède Saint-Asile au Pin Rolland.

Prix 20 €. Apéritif, salade composée, sardines, fromages, glace, boissons. Réservation auprès de Mme AULAGNE au 04 94 63 70 10.

Prochaine collecte de sang, le lundi 14 mai de 8 h à 12h30, salle des Fêtes Marc Baron.

ACTIVITE INTENSE A L'ANSM

ROSTANBAR 2 - VILLE DE SAINT-MANDRIER remporte une régates internationale

Rostanbar 2 / Ville de Saint-Mandrier a couru à Marseille l'une des plus prestigieuses régates de Méditerranée, la Semaine Nautique Internationale de Méditerranée. La SNIM, ce sont 125 bateaux, 1200 participants pendant le WE de Pâques avec des pointures : Marc Pajot, Bertrand de Broc, Kito de Pavan, des suisses, anglais, russes, italiens ! Toujours avec un vent soutenu, les manches ont été un enchaînement de parcours très techniques. Au final Rostanbar 2 / Ville de Saint-Mandrier termine 1^{er} sur 26 dans sa classe. C'est la première fois qu'un bateau mandréen se hisse à un si haut niveau international. C'est un exploit sans pareil ! Nous adressons tous nos compliments à son équipage. Ar Wech' All, de l'ANSM également, termine deuxième, ce "doublé" varois est franchement historique !

A LA RENCONTRE DE L'HERMIONE

Pour la première visite en Méditerranée de l'Hermione, la ville de Sète a organisé les Fêtes des Traditions Maritimes et escale centenaire.

Malgré une météo chahuteuse et incertaine, la flottille MEDHERMIONE de 18 bateaux, menée par l'Amiral Hubert Pinon du Club Nautique de la Marine, à laquelle participaient 3 bateaux de l'ANSM, a appareillé le mercredi 21 mars, direction Sète où elle est restée 8 jours. Le retour tout aussi mouvementé que l'aller s'est précipité pour pouvoir accueillir l'Hermione en Rade de Toulon le jeudi 5 avril. Cette épopée fut un grand moment marin très mémorable. Il a permis de faire plus ample connaissance avec l'Hermione qui, de surcroît, garde des racines mandréennes grâce au cimetière franco-italien où repose l'Amiral de Latouche-Tréville, qui, en tant que premier commandant de l'Hermione, a conduit La Fayette en Amérique.

OBJECTIF MALTE

Cette année, le groupe croisières de l'ANSM s'est fixé comme objectif de se retrouver à Malte la dernière semaine du mois de Juin pour profiter des nombreuses "festi" maltaises, et autre Fête de l'Illumination typique de l'île où la ferveur populaire est à son maximum.

L'intérêt pour cette initiative est manifeste puisque quelque 25 bateaux de 10 à 16m se sont engagés.

C'est donc pour nos adhérents un beau périple de 1 500 milles nautiques environ, permettant ainsi de croiser dans des lieux magiques comme l'île d'Elbe, l'île de Ventotène, bien sûr notre île "sœur" PROCIDA, les volcans des îles Eoliennes, le passage mythique de Messine, Taormina, Syracuse et bien sûr Malte et Gozo. Le retour par Sardaigne et Corse est tout autant prometteur.

Henri STROZYK

Président de l'ANSM

Rédigé par Jean-Christophe GILLION



Passage de bouée en tête pour Rosenbar 2 / Ville de Saint-Mandrier



Flottille Medhermione à Sète



Arrivée de l'Hermione en rade de Toulon

USSM BASKET

Tournoi 3c3 ; 4^{ème} CHALLENGE « JEAN DERRIEN » ; Dimanche 3 juin 2018 à partir de 9 h

Le club de basket de la ville de Saint-Mandrier organise son 4^{ème} tournoi de basket 3c3, tournoi homologué FFBB et qualificatif au tournoi central PACA du Cap d'Ail du 9 juin 2018.

Sur place, buvette et petite restauration. Des joueurs de tous les clubs de la région PACA viendront s'affronter sur les terrains extérieurs de basket avenue Marc Baron, près du parking du stade.

Rendez-vous dès 9 h pour le début des rencontres ; remise des récompenses vers 12 h.

Nous vous attendons nombreux.



LES SORTIES DE L'ATELIER PROVENÇAL

Marché de VINTIMILLE le vendredi 25 mai 2018.

Quelques places sont encore disponibles.

Si vous souhaitez vous inscrire, contactez :

- Nicole KUHLMANN 04 22 44 74 27
- Colette DEMIERRE 06 17 30 60 84

Prix : 21 euros par personne (à régler par chèque à l'ordre de l'Atelier Provençal)

Départ du village : 6 h 15

Départ Pin Rolland : 6 h 30



Croisière ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL - ESPAGNE du mardi 16 au jeudi 25 octobre 2018

Embarquement et débarquement à Marseille

Si vous êtes intéressés, contactez Nicole KUHLMANN : 04 22 44 74 27.

THÉÂTRE

"L'envoûtement"

Samedi 26 mai à 20 h 30, théâtre Marc Baron

Deux employées, un bureau, un patron invisible, des chats, une mère acariâtre : bienvenue au Concert-Hall !

Une équipe, une concurrence, dominer, manipuler, s'apitoyer, haïr, séduire... Prendre la place de l'autre, prendre le pouvoir.

La compétition, la rivalité entre deux femmes pour exister aux yeux d'un directeur, d'une hiérarchie.

« L'Envoûtement » est une pièce où la vie privée et la vie professionnelle s'enlacent en duo amoureux et vénéreux. On rit, on est ému, on est séduit, on est bouleversé.

Entrée : 13€ - Réservations au 06 72 15 39 19

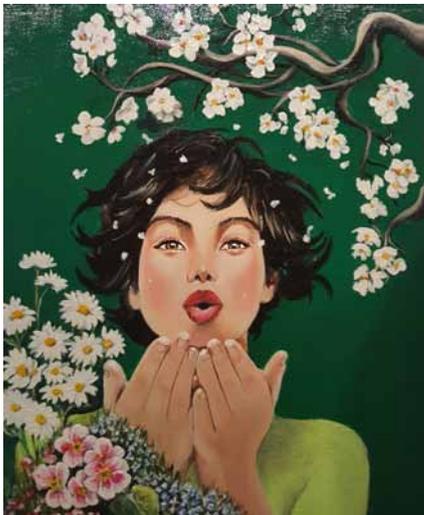


PALMARÈS DU FESTIVAL DE PEINTURE

1^{er} prix : SCHNEIDER Jacqueline pour le tableau "Souffle de printemps"

2^{ème} prix : LECOMTE Josy pour " Fleurs de pommiers"

3^{ème} prix : LAZZERI Simone pour "Le baiser"



Souffle de printemps



Fleurs de pommiers



Le baiser

SEASIDE COUNTRY

Seaside Country a participé au salon du véhicule ancien et modèles réduits et son groupe démo a présenté quelques danses.

Lise, la Présidente, a exposé sur le parvis de la salle des Fêtes Marc Baron sa LOTUS ESPRIT 2 1 2 turbo année 1988.

Au programme à venir, les Seaside participeront au festival de Cavalaire et celui de Voghera en Italie.

En consultant notre site internet vous trouverez toutes les informations :

www.seaside-country-saint-mandrier.com

ou sur Facebook [seasidecountrylise](https://www.facebook.com/seasidecountrylise).

Secrétariat :

06 88 08 54 61 (Micheline)



ASSOCIATION AU CABANON MANDRÉEN

« Au Cabanon »

Tout d'abord pourquoi ce nom, Cavalas Underground ?

L'histoire a commencé dans ce quartier de Saint-Mandrier-sur-Mer, Cavalas.

Deux minots du village, Jean-Christophe Campanella et Vincent Kourde, amis depuis leur plus tendre enfance, ont décidé dans leur période lycéenne de former un groupe de musique.

Le garage qui leur sert de studio de répétition se trouvant sous la maison des parents, "underground", est venu naturellement compléter le nom du groupe "Cavalas Underground".

Plus de vingt ans après, ils sortent leur premier album "Au Cabanon" avec Philippe Kervot le bassiste, Mandréen également, à leurs côtés depuis plus de dix ans.

Eric Lavenir le saxophoniste a intégré la formation avec dans ses valises un p'tit gars nommé Axel Lavenir au percussions/piano.

Le titre « Au Cabanon », reflet d'un état d'esprit festif, convivial et humaniste, est le catalyseur de leur énergie et de leur concept. Accompagné de nombreux morceaux originaux, dont certains datant de plus de vingt ans, il porte fièrement les couleurs de leur premier album.

Bienvenue Au Cabanon !

Vincent KOURDE

Président

Au Cabanon Mandréen : 06 07 42 50 22

